



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 Avril 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 26

A 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Mallemort, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Hélène GENTE, Maire.

Date de la convocation

28 mars 2023

Présents : Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal à l'exception de :

Absents donnant pouvoir :

M. Julien BONINO a donné procuration à Mme Roxane TIBALDI
Mme Stéphanie COLENO a donné procuration à Mme Françoise CHEROUTE
M. Victor RAVAZZA a donné procuration à M. Dimitri FARRO

Absente sans pouvoir : Marie DUCHER

Secrétaires de séance : Vincent DAVAL & Philippe PIGNET

Objet de la délibération : Création des emplois saisonniers pour 2023.

2023_24_SG

Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics ;

Vu l'article L.332-23 2° du Code Général de la Fonction Publique en vertu duquel les collectivités locales peuvent recruter des agents non titulaires ;

Vu l'avis de la Commission des Ressources Humaines du 23 mars 2023 ;

Considérant qu'il convient de créer des emplois saisonniers pour pallier temporairement à un accroissement d'activité et aux absences du personnel en congé ;

Considérant qu'un recensement des besoins pour la période estivale a été établi au mieux afin de répondre aux nécessités des services ;

Il est proposé de recruter pour l'année 2023, des agents saisonniers non titulaires, dans les conditions fixées à l'article L.332-23 2° susvisé.

Services Techniques :

- **20 emplois** (grade Adjoint Technique, 1° échelon IB 385 IM 353) – 2 emplois mineurs par semaine dont le temps de travail sera de 35h/ semaine pour la période du 26/06 au 01/09
- **2 emplois d'agents polyvalents aux services techniques festivités** (grade adjoint technique, 1° échelon, IB385 IM 353) à temps complet pour la période du 15/05 au 31/08.

Piscine :

- **4 emplois de maîtres-nageurs** (grade d'éducateur des APS 1^{er} grade échelon 8 IB 478 IM 415) 1 emploi pour la période du 5/06 au 7/07/2023 selon les créneaux de réservations scolaires et 3 emplois pour la période du 8/07 au 31/08/2023 d'une moyenne de 27h30/semaine.
- **4 emplois de surveillants de baignade** (grade d'éducateur des APS 1^{er} grade échelon 6 IB 431 IM 381) 1 emploi pour la période du 5/06 au 7/07/2023 selon les créneaux de réservations scolaires et 3 emplois pour la période du 8/07 au 31/08/2023 d'une moyenne de 26h30/semaine.
- **2 emplois de caissier / coordonnateur piscine** (grade Adjoint Administratif, 1° échelon, IB 385 IM 353) dont le temps de travail sera d'environ 29h sur la période du 7/07 au 31/08/2023
- **30 emplois d'agents d'accueil aux vestiaires de la piscine** (grade Adjoint Technique, 1° échelon IB 385 IM 353) -6 emplois mineurs par semaine dont le temps de travail est de 28h/ semaine pour la période du 8/07 au 31/08/2023
- **2 emplois d'agent technique pour l'entretien des bassins, plages et entretien des vestiaires** (grade Adjoint Technique, 1° échelon, IB 385 IM 353) à temps complet pour la période du 15/05 au 31/08/2023

Le Conseil Municipal acte qu'en l'absence de candidats domiciliés à proximité de la commune, il sera possible d'attribuer un logement de fonction à titre gratuit et temporaire pour nécessité absolue de service conformément au décret n°2012-752 du 9 mai 2012.

Autres services :

- **3 emplois d'agent d'accueil à la médiathèque** (grade Adjoint Administratif, 1° échelon, IB 385 IM 353) 1 emploi étudiant à temps complet par période de 3 semaines du 27/06 au 26/08/2023
- **1 emploi d'ASVP** à la Police Municipale (grade adjoint technique 1° échelon IB 385 IM 353) à temps complet pour la période du 1/06 au 30/09/2023
- **1 emploi d'agent d'accueil** à la Maison du Pays (grade adjoint administratif 1° échelon IB 385 IM 353) à temps complet

Les emplois énumérés ci-dessus font chacun l'objet de candidatures déposées en Mairie.

Pour les emplois des mineurs de 16 à 18 ans et étudiants, la sélection est faite selon **les critères suivants :**

- 1^{er} emploi à la commune de Mallemort
- Ordre de dépôt complet du dossier de candidature
- Disponibilité aux dates recherchées
- Qualification et expérience requise en fonction du profil recherché

Les dispositions de la présente délibération prendront effet à compter du jour de sa transmission au contrôle de légalité,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'**Unanimité** de ses membres,

Votes :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 013-211300538-20230405-2023_24_SG-DE

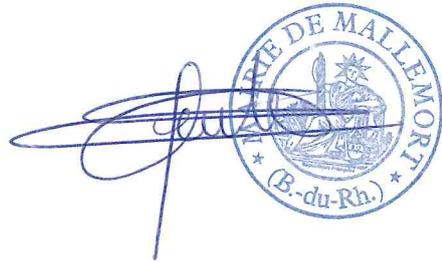


Autorise Madame le Maire à recruter des agents non titulaires pour les besoins saisonniers présentés ci-dessus;

Dit que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget principal 2023 chapitre 012.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Hélène GENTE
Maire de Mallemort



Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le



ID : 013-211300538-20230405-2023_24_SG-DE